

Consignes à suivre

L'attestation médicale doit être complétée par un médecin soit traitant soit par un spécialiste.

N'oubliez pas de compléter ce document :

1. Notez la date de l'accident, le nom du club (Royale Entente Blegnytoise), le nom du joueur blessé et la description de l'accident de façon la plus précise possible (ex. : main gauche, main droite, ...)
2. Si vous scannez le document pour l'envoyer par mail au cq, demandez-lui le n° d'affiliation du joueur blessé avant de faire le scan
3. Envoyez le document complété au cq par mail (eddypelsser@hotmail.com) ou remettez le lui au secrétariat du club, de préférence le mercredi entre 17 et 19h ou dans sa boîte aux lettres personnelle près du secrétariat en avertissant le cq par sms
4. **L'attestation médicale doit parvenir le plus vite possible au cq et au plus tard, 2 semaines après l'accident**

Le cq doit aussi faire une déclaration d'accident digitale. Pour la faire, il doit avoir plusieurs éléments en sa possession. Pourriez-vous dès lors répondre aux questions suivantes ? :

- Lors de quelle rencontre ou entraînement l'accident s'est-il produit ?
.....
- En quelle catégorie ? (U12, U15, équipe première, ...)
.....
- Possédez-vous une assurance hospitalisation ?
 - Oui
 - Non
- Si la réponse à la question précédente est affirmative, notez :
 - Le nom de la compagnie d'assurances :
.....
 - Le numéro de téléphone de la compagnie d'assurances :
.....

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Eddy Pelsser, le cq, soit au 0495/93 93 71, soit via son adresse mail : eddypelsser@hotmail.com.

Merci.